

Fléac



Novembre 2007 - N° 185

Contact



Journal municipal d'informations et de liaison - Mairie de Fléac : 05 45 91 04 57
E.mail : mairiefleac@wanadoo.fr - Site Internet : www.fleac.fr

*Les enfants
de l'école
maternelle*



*ont fait les
vendanges.*



(Voir page 4)

AU FIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le **jeudi 27 septembre 2007**. Il a **adopté les décisions suivantes** :

■ Charte d'engagements communs proposée par la Comaga pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le Grand Angoulême :

Le changement climatique constitue l'une des questions économiques, sociales et environnementales majeures du XXIème siècle. Depuis environ un siècle et demi, la concentration de Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter au point que les scientifiques prévoient des hausses de température sans précédent, aux conséquences dramatiques sur nos sociétés. C'est pourquoi la mise en œuvre de méthodes et de technologies nécessaires à l'émergence de politiques de réduction des émissions de GES est devenue une priorité tant sur le plan international, national que local. Après la réalisation d'un diagnostic de l'ensemble des Communes et de la Comaga et sa présentation lors de plusieurs réunions et conférences, dont l'une a eu lieu au château de Fléac, il est proposé aujourd'hui de passer dans une phase d'action et notamment d'adopter la charte d'engagements communs.

— Ces engagements sont :

- Agir et réduire globalement ses émissions de 5 % d'ici 2010, 10 % d'ici 2015 et 20 % d'ici 2020 par rapport à l'année de référence 2005.
- Mutualiser ses expériences, résultats et démarches méthodologiques.
- Suivre et évaluer les actions mises en œuvre.
- Sensibiliser son personnel, son public, ses usagers ou clients et ses partenaires.
- Communiquer ses propres actions, en interne et en externe.

Cependant, de tels objectifs ne sauraient être atteints par la seule action de la collectivité. Aucune réduction tangible des émissions de Gaz à Effet de Serre ne pourra en effet être observée à l'échelle du Grand Angoulême sans une mobilisation conjointe et coordonnée de l'ensemble des acteurs du territoire.

L'enjeu est donc d'associer dans une même dynamique, décideurs politiques et société civile.

■ Travaux de remise en état de la toiture de la mairie :

Pour effectuer les travaux de remise en état de la toiture de la mairie (deuxième partie, toiture en tuiles), il convient de déposer à l'instruction (DDE) une Déclaration de Travaux, préalablement à tout commencement de travaux. Ces travaux seront effectués par une entreprise extérieure. Actuellement, la consultation des entreprises est en cours. Les travaux – période de préparation de chantier compris – sont prévus pour novembre et décembre 2007.

■ Démolition et reconstruction de sanitaires publics place Marktbreit :

Les travaux consistent à réaliser la démolition des sanitaires existants (9,78m²) et de reconstruire à neuf des sanitaires publics (19,49 m²). Ces travaux seront effectués en régie.

■ Convention entre l'Etat et la Commune de Fléac de mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes de permis et déclarations préalables relatives à l'occupation du sol :

Les modifications réglementaires modifiant le Code de l'Urbanisme, nécessitent de modifier la convention d'aide de la DDE à la Commune qui existait auparavant. Il est proposé d'approuver les termes de la nouvelle convention qui permet à la Commune (pour les Communes de moins de 10 000 habitants) de disposer gratuitement des services déconcentrés de l'Etat (la DDE) pour l'étude technique des demandes de permis, déclarations préalables, certificats d'urbanisme.

■ Maintien de la déclaration préalable pour clôture sur le territoire de Fléac :

Dans le cadre de la réforme de l'urbanisme, un décret supprime l'obligation de déposer une déclaration préalable en Mairie en cas de réalisation d'une clôture.

Toutefois la Commune de Fléac décide de **maintenir un régime de déclaration préalable** en matière de clôture.

Dans un souci de garantir une qualité urbaine, ceci permettra :

- d'informer les bénéficiaires des travaux et des règles édictées par les règlements en vigueur (POS).

- de contrôler l'harmonisation des clôtures sur le territoire communal.

- de prévenir des risques de détérioration du domaine public (voirie, arbres).

■ Modification du POS de Fléac (articles ND11, UB2 et 1NA1 du règlement) :

Il est décidé de modifier deux points du POS et de lancer la procédure.

Le premier point concerne la modification de l'article ND11 «aspect extérieur» du règlement du POS afin de permettre à la Comaga de construire une station d'épuration «bioclimatique».

Le second point porte sur la modification des articles UB2 et 1NA1 du règlement du POS afin de respecter les engagements communaux et les objectifs en matière de logements locatifs publics dans le cadre du PLH 2007/2013 et de la Charte de production de logements locatifs publics sur l'agglomération du Grand Angoulême (les promoteurs ont l'obligation de respecter les 20 % de logements sociaux).

■ Modification du POS de Fléac (mise en compatibilité avec les prescriptions issues de l'enquête publique) :

Il est proposé de rendre inconstructible des zones actuellement urbanisables à court et moyen terme suite à l'enquête publique portant sur l'aménagement du bassin d'écoulement des eaux pluviales «La Vallade/La Martine». Cette enquête a révélé certaines zones comme inondables, car situées dans le lit du ruisseau ou en zone de libre écoulement des eaux.

■ Convention avec le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale :

Il est proposé de conventionner avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, afin que les services de la mairie utilisent le service «retraite» de cet établissement pour établir les dossiers de retraite des agents. Cette prestation du Centre de Gestion ne fait pas l'objet de facturation spécifique.

NOUVEAU COMMERCE : D.P. MECA

Ouverture le lundi 5 novembre 2007

Magasin d'outillage bois et métaux

pour les professionnels et les particuliers.

Outillage Electro-Portatif et Pneumatique, Outils coupants ou Abrasifs pour métaux-bois-matériaux, Soudage: produits et équipement, Outillage à main pour tout corps de métier, Protection pour le corps, Equipement d'atelier: machines pour métaux-bois..., Mobilier industriel, Métrologie, Aspirateurs industriels.



D.P. MECA - Centre Commercial
9, rue des Petits Près - Fléac
Responsable : **M. FAYET Pascal**
Tél. : 06 75 37 32 57

Email : dpmecca@wanadoo.fr - Site : www.dp-meca.fr

STGA : PORTES OUVERTES



Dans le cadre de son 30^{ème} anniversaire, la STGA organise une journée «Portes Ouvertes» le samedi 17 novembre, de 10h à 18h.

L'équipe de la STGA vous accueillera au Centre Bus
554, route de Bordeaux - 16000 Angoulême
Renseignements : 05 45 65 25 25 ou infos.clients@stga.fr



Bus aux couleurs de l'Agglo

COMAGA : ASSAINISSEMENT - SÉMÉA : EAU POTABLE



11 raccords
rue de La Vergne

La Comaga poursuit son extension du réseau d'assainissement sur notre commune. C'est la portion de la rue de La Vergne allant de la RN141 au Cimetière, qui est enfin raccordable au tout à l'égout. Ces travaux sont faits de concert avec la SEMEA (Concession de l'Eau Potable) qui en profite pour remplacer son ancienne conduite d'eau potable qui était en fonte. Ces travaux sont très appréciés par les riverains, car les fosses septiques posées depuis bientôt quarante ans, ne remplissaient plus leur rôle d'assainissement.

Un petit rappel concernant les délais et coûts de raccordement :

- Délai : Si votre habitation est desservie par un réseau d'assainissement collectif, elle doit être raccordée au réseau dans un délai de deux années à compter de la date de mise en service du réseau d'assainissement.
- Coût : Ils sont de 1891,50 € pour une maison neuve se raccordant sur un réseau existant et de 766,50 € pour les maisons existantes avant la pose du réseau, comme c'est le cas pour les résidents actuels de la rue de La Vergne.

LA CERISAIE : EAU PLUVIALE ET CHEMIN PIÉTONNIER

L'écoulement de l'eau pluviale, venant du Bois de la Vergne, en dessous du lotissement de la Cerisaie, avait été initialement prévu en fossé, à ciel ouvert. Afin d'éviter un entretien difficile de ce fossé, de sécuriser le lieu et surtout d'en profiter pour créer un **passage piétonnier** reliant l'impasse du Bois de La Vergne à la rue des Poignards, la commune a décidé de fermer ce fossé. Les services techniques ont donc posé une buse annelée en PVC de 600, permettant le raccordement du pluvial de La Cerisaie aux deux extrémités du chemin. La pose d'un regard a été nécessaire. L'empierrement en calcaire de 30, plus compactage ont permis la réalisation de ce nouveaux passage piétonnier. Une finition sera réalisée dans le courant de l'hiver.



Création d'un chemin au bas du lotissement La Cerisaie

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Château : remise des Prix Communaux

La remise des prix du Concours Communal des Maisons Fleuries s'est déroulé le lundi 8 octobre au cours d'un rassemblement amical dans la grande salle du château de Fléac.

Lors de son passage le jeudi 5 juillet, le jury, a retenu une trentaine de participants, dont voici le palmarès 2007 :

• **Prix d'Honneur** (pour leur constance dans le fleurissement) et classé Hors Concours (pour avoir eu déjà de nombreux prix) :

- M. et M^{me} Albert RIFFAUD, 36 rue de Belfond
- M. et M^{me} Michel SIMONET, 40 rue de Belfond
- M^{me} Anne-Marie FONTENAUD, 14 rue de Bellegarde

• **Prix du concours communal :**

- 1^{er} Prix : M. et M^{me} Lucien ETOURNEAU, 4 impasse des Pierrailles
 - 2^{ème} Prix : M. et M^{me} Patrick PRIEUR, 20 impasse des Pierrailles
 - 3^{ème} Prix : M. et M^{me} Marcel DUBREUIL, 31 rue du Château d'Eau
 - 1^{er} Prix (catégorie Balcon d'Immeuble) : M^{lle} Sylvie POIREAU, Bât A32 rue des Petits Prés
- Cinq personnes, les quatre primés et Anne-Marie Fontenaud, ont représenté, honorablement, notre commune au concours intercommunal, regroupant Puymoyen, La Couronne, Angoulême, Nersac, Linars, St Michel et Fléac. La remise des prix intercommunaux a eu lieu à Nersac, le mardi 16 octobre. Merci à notre commune d'accueil et à Jacques Mouly pour son somptueux diaporama.

Merci et félicitations surtout à vous tous, pour votre travail de fleurissement, qui avec celui de nos services espaces verts, contribue à embellir notre commune.

Bonnes fleurs à tous !

ECOLE MARCEL AYMÉ : LES VENDANGES

Toute l'école maternelle a fait les vendanges.

Cette année, les deux classes de Grande Section avaient invité leurs correspondants de Saint-Michel. Merci à M. Dumergue et à sa famille de nous avoir accueillis plusieurs jours dans les vignes et aussi dans la cour de leur propriété pour voir le pressoir.



Le raisin va être foulé

Les enfants ont pu se rendre compte de toutes les étapes de la fabrication du vin.

Ils ont été impressionnés par la machine à vendanger.



Les enfants en vendange

MJC FLÉAC : SERVICE HALTE GARDERIE

Il y a un temps où il faut savoir adapter l'offre à la demande!

C'est notre souci perpétuel, à la MJC.

Il n'est plus la peine de rappeler que la CNAF, principal financeur des actions que nous menons à la MJC pour les communes de Fléac, Linars et Saint Saturnin, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse dont nous sommes le principal metteur en scène, a planté les bornes de nouvelles dispositions draconiennes.

Obligation d'être compétitif!

Cela se traduit par un taux d'occupation à chaque heure d'ouverture de 70 % pour la Halte Garderie et 60 % pour les accueils de loisirs.

Cela se traduit également par un coût horaire qui ne doit pas dépasser 7.22 € pour la Halte Garderie et 4 € pour les Accueils de Loisirs

A la MJC, nous abordons les choses de manière un peu différente!

Obligation d'être réactif!

Cela se traduit par une adaptation constante des actions que nous menons auprès des publics.

Il n'est pas question de diminuer la qualité ni la quantité des services que nous proposons au territoire!

Les choses sont claires et nos partenaires de Fléac, Linars et Saint Saturnin s'inscrivent dans cette démarche.

Pour preuve, la commune de Saint-Saturnin envisage de mandater la MJC pour assurer, à ses côtés, la politique enfance jeunesse sur leur territoire dans le cadre de leur renouvellement CEJ avec la CAF. Cela devrait se mettre en place pour le mois de janvier 2008.

Pour autre preuve, les actions engagées auprès des communes de Fléac et de Linars se développent (cf. Fléac Contact d'Octobre 2007).

Enfin, il me semble important de resituer les différentes interrogations qui se sont posées dans le courant du mois de septembre concernant la Halte Garderie.

Nulles craintes à avoir!

Le service Halte Garderie, que la MJC gère par délégation, accueille les enfants de 4 semaines à 4 ans provenant d'un territoire élargi aux communes périphériques de Fléac. Le mois de septembre passé, sa fréquentation, au service des enfants de Fléac, Linars et Saint Saturnin est en accroissement et donne le ton d'une bonne saison ouverte sur une multitude de projets. Concernant le passage de 12 à 10 places que le Conseil Municipal de Fléac nous a suggéré, le nombre de places ouvertes aux enfants de Fléac, de Linars ou de Saint Saturnin reste inchangé et permet l'accueil de tous les enfants de ce territoire.

En effet, la répercussion de cette décision n'affecte que les enfants provenant des communes extérieures à notre territoire de vie. Pour rappel, le territoire dont il s'agit est constitué des Communes de Fléac, Linars et Saint Saturnin avec lesquelles des contrats de partenariat existent depuis plusieurs années.



avait proposé un glissement de son emploi sur le Centre de Loisirs, a préféré quitter la structure pour rebondir vers un secteur dans lequel elle puise son dynamisme professionnel: la toute petite enfance.

C'est ainsi qu'Hélène, Educatrice de Jeunes Enfants diplômée et expérimentée, nous a rejoint et forme un tandem de choc pour ce service qui s'ouvre délibérément vers un environnement de qualité.

En faisant un arrêt sur image des activités de la MJC, cette nouvelle saison semble prometteuse!

L'ensemble des activités sportives et culturelles a repris avec enthousiasme et convivialité et les nouvelles activités démarrent sur les chapeaux de roues: le badminton compte déjà plus d'une vingtaine de joueurs, le tennis de table junior une

bonne quinzaine et l'atelier dessin junior une dizaine.

Comme je vous l'annonçais en préambule, la MJC ne cesse de se mobiliser autour de nouvelles actions à l'initiative des habitants pour que vive un territoire dynamique, solidaire et ouvert sur un bien vivre ensemble.

Le directeur,
Patrick BERNARD



Halte Garderie : Hélène, Thalou et les enfants

La nouveauté concerne plus l'équipe qui œuvre à la halte garderie. Depuis le 1^{er} octobre, l'équipe est constituée de 2 personnes: Thalou et Hélène. En effet, Emilie nous a quitté pour prendre en charge un nouveau poste à temps plein dans le domaine de la petite enfance qu'elle souhaitait investir depuis quelque temps dans une autre collectivité. D'autre part, et après en avoir discuté en équipe, Sylvie, à qui la MJC

MJC : HISTOIRE LOCALE «LA FAYETTE»

La soirée organisée par la section Histoire Locale de la MJC a ravi son auditoire, pas moins de soixante dix personnes y étaient présentes, ce vendredi 5 novembre.



Paul Nevski

Cette conférence sur l'histoire de La Fayette a été donnée par M. Paul Nevski, ancien habitant de la Nouvelle Orléans.

Le Marquis de La Fayette (1757-1834) et son épouse, Adrienne de Noailles (1759-1807), visionnaires incompris et en avance sur leur temps, se dédient à une cause : l'abolition de l'esclavage.

A travers leur aventure guyanaise, les visites aux Etats-Unis et spécialement en Louisiane, la fréquentation de salons littéraires en vogue, de sociétés secrètes et d'abolition-



Salle du Doyenné

nistes célèbres, c'est le récit à rebondissements multiples d'un véritable combat d'avant-garde, mené par un couple d'une surprenante modernité.

Fort de son expérience, de sa popularité et fidèle à son idéal, il se voit et se proclame défenseur de la liberté.

Doté d'un sens aigu de la justice et ayant plus faim de renommée que de pouvoir au sens politique, il se voua, pendant les années précédant la Révolution Française, à plusieurs

causes qui lui tiennent à cœur. Une de celles-ci sera la reconnaissance du peuple noir et la lutte pour l'abolition de l'esclavage.

Son séjour dans le Nouveau Monde lui aurait-il ouvert les yeux sur une réalité jusque-là ignorée ?

Conférence, débat et exposition se tenait à la salle voûtée du Doyenné, un vin d'honneur clôtura cette très intéressante soirée.



Exposition La Fayette



MJC RANDONNÉE ET CLUB ASTRONOMIE

La section Randonnée et le club Astronomie vous proposent :

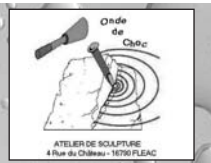
**La 5^{ème} Nuit des Etoiles, à Fléac
Samedi 17 novembre 2007**

Rendez-vous à la MJC,
pour un déplacement collectif,
départ des voitures à 21h.

**Randonnée nocturne
et observation des étoiles,
retour vers 23h30, suivi de la soupe.**

Réservations auprès de :
MJC - Tel : 05 45 91 24 39
Nicole Charrier - Tél. : 05 45 91 46 62
Participation : 1,50 € par personne.

ONDE DE CHOC : JOURNÉE DE LA PIERRE



**Samedi 10 novembre 2007
de 10h à 18h - Cour du Doyenné**

Le club «Onde de Choc» ouvre son atelier et vous invite cordialement à sa journée Portes Ouvertes à l'occasion de la Journée de la Pierre.

Vous aurez tout loisir de vous initier aux différents ateliers qu'ils soient pierre ou glaise.



Atelier «Onde de choc»



Des sculpteurs motivés

De 10h à 18h, sans interruption, les visiteurs pourront voir de nombreux travaux et les réalisations en cours, notamment le banc du jumelage (Confident) qui doit prendre place prochainement au bas des jardins de la mairie.

Au cours de cette journée :
Exposition de pièces sculptées, Démonstration de taille de pierre, Initiation.
Bienvenue à tous les amis de la pierre.

ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonies du 11 novembre 2007

Les deux sections d'anciens combattants invitent tous leurs membres, ainsi que tous les sympathisants, MM. les Maires et leur conseil, les professeurs des écoles, les enfants et leurs parents à participer aux cérémonies du 11 novembre qui se dérouleront comme suit :

- 09h30: Monument aux morts de Fléac.
- 10h30: Messe à Linars.
- 11h45: Monument aux morts de Linars.
- 12h30: Vin d'honneur à la salle des fêtes de Linars.

Attention, cette année le 11 novembre tombe un dimanche, donc l'horaire habituel de la messe est maintenu à 10h30, entre les deux cérémonies.

F.C.P.E. : BOURSE AUX JOUETS ET AUX LIVRES

Pour aider financièrement les projets des écoles maternelle et élémentaire, l'association de parents d'élèves FCPE organise une **bourse aux jouets et livres** et compte sur vous pour faire encore mieux que l'an dernier!!!!

Nous vous invitons donc à venir nombreux : **Salle des fêtes de Fléac.**

■ Dépôt de jouets et livres :

- mercredi 21 novembre 2007 de 9h à 13h30
- jeudi 22 novembre 2007 de 16h à 19h

■ Vente :

- vendredi 23 novembre 2007 de 15h à 19h
- samedi 24 novembre 2007 de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Les dons sont les bienvenus.

3 euros seront demandés lors du dépôt pour frais de fonctionnement. 10 % de la vente seront déduits au profit des écoles.

Les retraits auront lieu le lundi 26 novembre à la Salle des fêtes de 16h à 18h30.

Pour plus d'informations (dépôts/retraits différés) : 05 45 25 20 88 ou 05 45 91 05 93.

COMITÉ DE JUMELAGE FLÉAC

Fête du vin à Marktbreit Juillet 2007



A l'occasion de la fête du vin, 20 Fléacois ont rendu visite à nos amis de Marktbreit. Chaque famille organisant son propre voyage, c'est d'une manière échelonnée qu'ils ont été accueillis par leurs familles respectives. Pendant le trajet, le mauvais temps et les bouchons ont quelque peu modifié les prévisions d'arrivée.

Toujours est-il que le samedi matin 21, tous étaient présents à l'appel au musée. Là nous attendaient Dorothea, Présidente du jumelage de Marktbreit, et quelques membres du comité pour nous offrir boissons et friandises que nous avons dégustées avant la visite.

L'exposition en cours, sur le thème de l'anniversaire des droits de tenir marché, nous a permis de faire une rétrospective sur les 450 dernières années.

Après un déjeuner en famille, nous avons assisté à la cérémonie d'ouverture de la fête du vin dans la salle située au bord du Main. Les représentants de Marktbreit, en tenue de différentes époques, ont prononcé les discours d'ouverture agrémentés de musique, saynètes et danses. Le soleil et la chaleur étaient au rendez vous, permettant à tous de participer au superbe et grandiose défilé de chars fleuris et de groupes costumés. Ce défilé, composé d'au moins 900 bénévoles, a envahi les rues de Marktbreit où chaque groupe a laissé libre cours à ses talents, les uns en musique, d'autres en chansons, puis d'autres en danses ou simplement en arborant leurs costumes.

Comme d'habitude, notre groupe, en costumes de périodes diverses, a improvisé de son mieux sous de sympathiques applaudissements. Pendant tout l'après midi, cet immense cortège a tenté de rejoindre la place où se déroulait la fête du vin, sous la menace permanente de voir éclater un orage.

Plus de 2000 personnes ont pu malgré tout apprécier le vin blanc et la musique.

Le lendemain matin, Nicole Chevalier était chargée de lire un texte religieux pendant la messe œcuménique.

Après un repas en famille, la fête du vin a repris avec entrain, toujours sous un ciel menaçant, mais qui a finalement décidé de respecter les invités.

Nous avons été enchantés de revoir nos familles et de nous remémorer les bons souvenirs avec nos amis bavarois.

Ce séjour a pris fin le dimanche soir. Chacun a organisé son retour à sa guise suivant ses journées disponibles, non sans avoir établi de nouveaux projets de rencontres chaleureuses.



Inchture : échange de jeunes en entreprise

Rapport de stage à Inchture
de **Myriam Houée** (Juillet/août 2007)

A l'aéroport de Bordeaux, j'étais toute excitée à l'idée de prendre l'avion car c'était pour moi la première fois. L'adieu à mes parents fut à la fois un adieu à la France, mais aussi et surtout à la langue française, car arrivée dans l'avion je commençais à penser mes phrases en anglais. Le changement à Londres me poussa à m'informer auprès de mon voisin et ce fut l'occasion de prononcer ainsi mes premiers mots anglais en dehors des cours traditionnels au lycée ! L'aventure pouvait commencer, j'étais prête ! Les trois premiers jours furent les plus pénibles, car l'adaptation au pays, à la langue et à la culture écossaise fut plus difficile que je ne l'imaginais. Le mal du pays étant passé, je pus ainsi contempler sereinement les innombrables richesses du territoire écossais. Il est vrai que le paysage qui s'offrait à moi était magnifique : collines ondulantes et

verdoyantes sous un soleil qui n'était pas aussi absent que l'on pourrait croire et une mer toujours changeante qui nous offre des vues imprenables.

Mon plus beau souvenir s'attache aux familles qui m'ont accueillie. J'en ai eu quatre, une pour chaque semaine. Je me sentais vraiment bien au milieu de ces familles chaleureuses et bienveillantes. Elles m'ont accueillie comme leur fille. Plus le temps passait, plus je m'attachais à ce pays ainsi qu'à ses habitants. Mon travail à l'hôtel d'Inchture, au centre du village, n'a certes pas toujours été une partie de plaisir. Non pas que le personnel, très sympathique, ne m'ait pas vite adoptée, mais je suis restée un mois entier en cuisine, ce qui n'était peut-être pas l'idéal pour nouer encore plus de contacts. En fait, je n'ai pas osé demander à travailler comme serveuse car je redoutais de mal comprendre l'accent assez prononcé de la région. Heureusement, je n'ai pas eu de gros soucis de compréhension dans mes familles d'accueil, sans doute parce que je me sentais plus détendue et plus en confiance avec elles une fois la journée de travail terminée ! Et là, je pouvais faire répé-

ter ou demander à parler un peu plus lentement, ce qui aurait été plus difficile à faire en salle, avec les clients de l'hôtel !

Mes horaires de travail m'ont largement permis de visiter l'Ecosse. Ainsi ai-je pu découvrir Edimbourg, la capitale, Dundee, Perth, l'Hermitage, Scone Palace et St Andrews, la «référence du golf» dans le monde.

Grâce à ce séjour, mon vocabulaire s'est enrichi, ainsi sans doute que la qualité de mon expression. Ayant adopté ce pays comme s'il était le mien, je compte, s'il m'est possible de le faire, repartir en Ecosse afin d'étudier l'anglais durant trois mois. Je voudrais ainsi parvenir à parler couramment cette langue qui me paraissait alors inaccessible mais qui me semble aujourd'hui beaucoup plus simple, malgré ses sonorités parfois un peu déroutantes ! Je remercie beaucoup les Comités de Jumelage de Fléac et d'Inchture Area sans qui mon voyage n'aurait peut-être jamais pu se réaliser. Je tiens aussi à remercier les familles qui m'ont offert leur hospitalité et leur temps afin de me faire découvrir les richesses de leur pays et avec qui j'ai partagé de merveilleux moments.

COMITÉ DE JUMELAGE FLÉAC (SUITE)



Le groupe de randonneurs sur les collines de Pitmiddle

Randonnée pédestre en Ecosse Août 2007

Sur invitation de nos amis d'Inchture Area, en ce jeudi 23 Août, nous sommes 13 Fléacois à nous retrouver à la gare d'Angoulême pour l'aventure «randonnée pédestre en Ecosse». Après un départ pluvieux de France, le soleil accueille les 12 rescapés à Edimbourg (l'oubli de sa carte d'identité a obligé l'un d'entre nous à rester à Paris...).

George et Suki nous accueillent à l'aéroport d'Edimbourg puis nous conduisent à Inchture où a lieu la répartition dans les familles. Vendredi matin, direction le Glen Clova dans les Highlands: quelques amis écossais nous accompagnent ainsi que deux guides. 300 m de dénivelé nous conduisent au Loch Brandy dans son écrin de verdure et de bruyère sous un ciel... d'azur. Certains profitent de ce site enchanteur pour se reposer pendant que les autres, après 300 m de dénivelé supplémentaires, surplombent le lac. Au retour dans la vallée, les rafraîchissements offerts par nos amis sont les bienvenus.

Samedi matin, en compagnie de quelques familles écossaises, nous partons pour Edimbourg: au programme, ascension de la colline «Arthur's seat» qui offre une vue imprenable sur la ville, toujours avec le soleil. L'après-midi est consacré à la découverte de la ville en petits groupes: visite culturelle, shopping, festival dans les rues et même match de rugby à Murrayfield pour quelques hommes. Le soir nous réunit tous au restaurant avant le retour nocturne à Inchture. Dimanche matin, repos dans les familles. Mais le début d'après-midi nous voit tous réunis à Abernethy pour escalader les collines couvertes de bruyère, sur les traces du village abandonné de Pitmiddle. Cette randonnée ensoleillée a ouvert les appétits: au retour, un copieux barbecue nous accueille et c'est avec la cornemuse de Sandy que s'achève cette soirée.

Lundi matin, en compagnie de quelques familles écossaises, une randonnée en bord de mer nous conduit, toujours avec le soleil, d'Elie à Anstruther en passant par St-Monans et Pittenweem: ces pittoresques villages de pêcheurs, aux maisons très colorées, font le bonheur des photographes. L'après-midi se poursuit avec une

visite de St-Andrews, les vestiges de sa cathédrale, son golf... Le soir, nous sommes invités au repas d'adieu à l'hôtel d'Inchture où Sandy,

revêtu la tenue d'apparat, nous offre un récital de cornemuse. Mardi matin, la pluie (peut-être, étaient-ce des larmes?) et la cornemuse de Sandy accompagnent notre départ. Tous les participants à ce voyage remercient très sincèrement les deux comités de jumelage qui ont permis la réalisation de ce voyage inoubliable. En témoignent ces quelques commentaires: «délicieuse découverte de l'Ecosse qui ne peut qu'inciter à y revenir»; «sacré coup de cœur pour ce pays magnifique dont nos amis écossais ont su en ces quelques jours magiques nous faire découvrir les multiples facettes»; «l'Ecosse sous le soleil... le sourire et l'amabilité sans oublier l'accueil des Ecossais ont fait de ce grand week-end une réussite»; «l'Ecosse c'est super!»; «que c'est beau le jumelage lorsque l'on est reçu comme un frère jumeau»; «rencontres amicales et chaleureuses qui s'inscrivent pour moi, je l'espère dans le temps et notamment dans le cadre du jumelage»; «variété des randonnées, soleil, chaleur de l'accueil étaient au rendez-vous pour assurer l'entière réussite de ce séjour».

Nous espérons que la lecture de ce compte-rendu vous donnera envie de nous rejoindre pour célébrer en 2008, à Fléac, le quinzième anniversaire du jumelage Fléac-Inchture.



Sandy: joueur infatigable de cornemuse

«LA PLUME ET LE MASQUE» VOUS PRÉSENTE : «LE MISANTHROPE»

L'association «LA PLUME ET LE MASQUE» est heureuse de vous présenter sa 5^{ème} création :

LE MISANTHROPE de MOLIERE

10 comédiens feront revivre cette haute comédie d'un style parlé, humain, naturel. Ils vous feront rire, sourire, et comprendre avec infiniment d'esprit toutes choses même les plus subtiles. C'est une pièce aussi comique que bouleversante à l'image de son illustre auteur.

Samedi 1^{er} décembre 2007, à 21h00
Salle du Château de Fléac

(Soirée de Gala)

Entrée: 8 Euros • Gratuit -12 ans

Renseignements: Jean Pierre XAVIER, Tél.: 05 45 61 47 80

Voici quelques autres dates à retenir:

Samedi 10 novembre 2007 à 21h Salle des Fêtes de Vindelle

Vendredi 16 novembre 2007 à 21h Salle des Fêtes de Puymoyen (pour le FESTIVALLEE)

Samedi 12 janvier 2008 à 21h Espace Franquin, Salle Bunuel à Angoulême



La Troupe «La Plume et le Masque»

■ STADE DE FOOTBALL

- **Dimanche 11 novembre**
Fléac B – Berneuil
Fléac C – Asnières
- **Dimanche 18 novembre**
Fléac A – Cognac



■ SALLE DES SPORTS (TENNIS DE TABLE)

- **Vendredi 9 novembre**
Fléac A – Villefagnan
Fléac C – La Couronne
- **Vendredi 23 novembre**
Fléac B – A.S.P.T.T.
Fléac D – Tourriers/Jauldes



■ PLACE DE L'ÉGLISE

- **Dimanche 11 novembre**
Cérémonie du 11 novembre

■ SALLE DES FÊTES

- **Samedi 10 novembre**
Foot: Loto



- **Vendredi 16 novembre**
Cyclo: Loto

- **Vendredi 22 et samedi 23 novembre**

F.C.P.E.: Bourse aux jouets et aux livres

■ DOYENNÉ

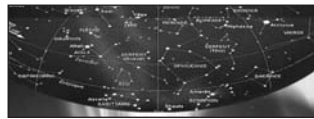
- **Samedi 10 novembre**

Onde de Choc:
Journée de la Pierre



■ MJC FLÉAC

- **Samedi 17 novembre**
Rando: Nuit des Etoiles



Les régions

Vingt deux régions administratives composent, actuellement notre pays. La plus grande est, indiscutablement, Midi-Pyrénées avec 45 382 km carrés devant l'Aquitaine 41 407.

Les populations aussi sont très différenciées. Sur ce plan un petit record est détenu par le Limousin avec 736 000 habitants. A l'opposé nous avons l'Île de France avec ses neuf départements dont Paris Seine et 9 238 000 habitants. Quatre régions sont formées avec seulement 2 départements : le Bas et le Haut-Rhin pour l'Alsace la Haute Corse et la Corse du Sud pour l'Île de beauté.

Le Nord et le Pas de Calais pour le Nord Pas de Calais, et l'Eure et la Seine Maritime qui forment la Basse Normandie. La plus forte concentration se trouve, bien sur, en Île de France avec ses huit départements. Sept départements pour le Midi-Pyrénées et la Provence Côte d'Azur.

Question: quels sont les deux départements les moins peuplés ?

HORIZONTALEMENT :

- I) Ce n'est pas forcément un limougeaud.
- II) Anes sauvages ; Voyelles.
- III) Ville d'Italie dans le Frioul ; Non identifié mais il vole.
- IV) Passée à tabac elle est nationale ; Il faut savoir en lâcher.
- V) Route départementale ; A quatre épingles.
- VI) L'espagnol le prononce le jour de son mariage ; Intime.
- VII) Le pays du bien boire.
- VIII) Unissai ; Pour les ongles.
- IX) Peut être de dernière.
- X) Supprimas ; En Provence.

Problème N° 165

Solution dans le prochain numéro de Fléac Contact

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

VERTICALEMENT :

- 1) Pesant ; Dorés en épis.
- 2) Le pays du marron ; Il faut en prendre pour soi.
- 3) Fondrait.
- 4) Fada la fête en bas ; Etre suprême.
- 5) Diamide ; La mienne.
- 6) Sud-Est ; Donc, non avenues.
- 7) Tout seul ; Possède.
- 8) Habille ; Un religieux pas catholique.
- 9) Ils sont parfois lourds à porter ; Il faut doubler pour ronfler.
- 10) Les habitants de sa capitale sont des Pictaves ; Sur le calendrier.

Solution du numéro 164

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	R	E	M	P	A	R	T	S		S
II	O	S	E	R		S	A	U	T	E
III	U	S	E	E	S		X		I	N
IV	S	O	T	T	I	S	I	E	R	S
V	S		I	R	A	K		N	S	
VI	E		N	E	M	R	O	D		O
VII	A	N	G		O		R	U	E	S
VIII	U	O		A	I	D	E	R	A	
IX		C	O	R	S	O		E	U	X
X		E	N	T	E	N	D	S		I

Solution du n° 164: Pierre de Coubertin se retira du Comité Olympique parce qu'il était adversaire de la participation des femmes, tout comme, d'ailleurs, il était adversaire du chauvinisme et du professionnalisme.

Etat Civil

NAISSANCES

Le 11/09/07 LARGE Laura Lucie

MARIAGES

Le 29/09/07 LARCADE Jean-Luc Fabrice
et PEREIRA Sandrine

DÉCÈS

Le 12/09/07 Irène ZANGA née POSINELLI
Le 02/10/07 Henri Léonce Marcel MESNARD
Le 04/10/07 Denise Marcelle CHESNE née FAUGEROUX

Publication

Responsable de la publication: Jean DUMERGUE
Responsable de la rédaction: Alain PIAUD
Photographies: Raymond ARLOT
Rédacteurs: Christine AUDRA, Guy ETIENNE,
Delphine GROUX, Michèle ITANT,
Line Ange LAROUSSARIE, Nicolas MALPEYRE.

Parution de Fléac Contact : dernière semaine du mois.

Date de la commission information : 1^{er} jeudi de chaque mois. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission.

La date limite de réception est fixée au 1^{er} de chaque mois